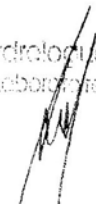


ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE

Selon la Circulaire du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité-Direction Générale de la Santé
DGS/VS4 n° 99/305 du 26 Mai 1999

Coordonnées du demandeur d'ACS : Ets AMBLARD S.A. 205, rue de la cité Fleurie B.P. 18 71680 CRECHES sur Saône	Famille d'accessoires concernée : Raccords pour prise en charge TE SEC
---	--

Attestation délivrée par :	<input type="checkbox"/> Ministère de la Santé N° Dossier : <input type="text"/>
	<input checked="" type="checkbox"/> C.R.E.C.E.P. * Paris
	<input type="checkbox"/> L.H.R.S.P. * Nancy
	<input type="checkbox"/> I.P. * Lille
* : Laboratoire habilité par le Ministère chargé de la Santé pour délivrer des Attestations de Conformité Sanitaire	
à la date du : 11 JANVIER 2002	Signature : L'Ingénieur Hydrologue Divisionnaire Chef du Laboratoire d'Essais  Simone RIGAL Laboratoire Essais des Matériaux
N° de dossier attribué par le laboratoire d'essais : 02 ACC.PA 002	

Type d'accessoires

Accessoires couverts par l'ACS : Raccords pour prise en charge TE SEC pour tuyauterie acier
**Diamètres 1/2", 3/4", 1", 1"1/4, 1"1/2, 2",
2"1/4, 2"1/2, 3", 4".**

Accessoire critique :
Raccord pour prise en charge TE SEC pour tuyauterie acier 1/2".

Résultats des essais d'inertie

Date des essais :
Commentaires :
Assemblage de matériaux métalliques et d'un joint avec ACS.
Essais d'inertie inutiles